



DECISION N°2025-25

ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°2025-14

PORTANT DEMANDE DE SUBVENTION

AU TITRE DE L'APPEL A PROJET 2025 DE L'OFFICE FRANCAIS DE LA BIODIVERSITE
ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MONT-VENTOUX

Madame Jacqueline BOUYAC, Présidente du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Mont-Ventoux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CS DEL 2024/09/25/13 du Comité Syndical en date 25 septembre 2024 autorisant la Présidente à demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, engager toutes démarches et signer toutes conventions et avenants nécessaires,

Considérant l'orientation 4 « Faire de la préservation des patrimoines naturels un enjeu collectif » de la Charte du Parc naturel régional du Mont-Ventoux propose d'organiser, mutualiser et enrichir les connaissances de la biodiversité du territoire et d'encourager les pratiques qui y sont favorables.

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux coordonne actuellement un projet d'amélioration des connaissances naturalistes et de mobilisation citoyenne autour de la préservation de la biodiversité : les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), grâce au soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

Suite à deux premières phases d'ABC impliquant 13 communes, il est proposé de poursuivre cette dynamique en proposant la réalisation de nouveaux ABC dans le cadre du nouvel appel à projet 2025 de l'OFB. Il s'agira ainsi d'accompagner 5 nouvelles communes du Parc dans les objectifs suivants :

- Améliorer les connaissances de la biodiversité du territoire
- Mobiliser les citoyens dans la prise en compte de la biodiversité et sensibiliser tous les publics (habitants, visiteurs, scolaires, acteurs socio-économiques)
- Sensibiliser les élus et renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement et les documents d'urbanisme et proposer des plans d'action communaux.



Pour cela, de nombreux inventaires seront réalisés sur les communes cibles (Aurel, Monieux, Sault, Saint Christol, Saint Trinit), en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen (CBNMed) et Anne BOUNIAS-DELACOUR, arachnologue du bureau d'étude « Fils et Soies ». Des inventaires participatifs seront également mis en œuvre afin d'impliquer les habitants dans l'effort de prospection. Les données collectées seront structurées et mise à disposition du public grâce aux outils GéoNature Citizen et GéoNature Atlas développés par le Système d'Information Territorial (SIT) des Parcs naturels régionaux de la Région Sud.

La sensibilisation du public sera également un élément clé du projet à travers différents supports et outils (conférences, sorties nature, livrets, etc.), des projets pédagogiques, des formations... Les résultats de ces actions seront portés à connaissance des habitants concernés et des élus locaux, sous une forme adaptée à leur bonne prise en compte dans les actions communales à venir (préparation de documents d'urbanisme ou de projets d'aménagement, livrets ABC, plan d'action communal, etc.).

Il s'agit d'un projet de type multi-partenarial pour lequel le Parc sera coordonnateur et où chacun des partenaires apporte sa part d'autofinancement.

Le plan de financement 2026-2029 du présent projet est le suivant :

- Office Français de la Biodiversité	80 %	223 287,20 €
- Autofinancement PNRMV	17 %	47 584,80 €
- Autofinancement CBNMed	2 %	5 553,00 €
- Autofinancement Anne BOUNIAS-DELACOUR	1,0 %	2 684,00 €
TOTAL (€ TTC)	100%	279 109,00 €

DECIDE,

De solliciter un financement auprès de l'Office Français de la Biodiversité selon le plan de financement susmentionné,

D'autoriser en cas d'absence ou d'empêchement le délégué de Madame la Présidente à signer toutes les pièces subséquentes,

De s'engager à conserver toutes les pièces du dossier en vue d'éventuels contrôles.

La présente décision sera transmise à Monsieur Le Préfet de Vaucluse,

Compte-rendu sera donné au Comité Syndical lors de la prochaine séance,

A Carpentras, le 27/11/2025

**La Présidente du
Parc naturel régional du Mont-Ventoux
Vice-Présidente de la Région Sud**

Jacqueline BOUYAC

